

COMITE SYNDICAL du SMIAEP DE LA REGION DE TOURNAN
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

POUR PUBLICATION

Conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et à compter du 1^{er} juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu sommaire des séances du Comité Syndical du Syndicat afin d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.

LISTE DES DELIBERATIONS

- DELIBERATION n° 2024-007- approuvée à l'unanimité par l'organe délibérant
Rapport annuel du délégataire eau potable 2023 – Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024.
- DELIBERATION n° 2024-007- approuvée à l'unanimité par l'organe délibérant
Rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024 – ESP Transport 2023.
- DELIBERATION n° 2024-009- approuvée à l'unanimité par l'organe délibérant
Décision modificative n°1 : Ecriture d'ordre BP 2024
- DELIBERATION n° 2024-010- approuvée à l'unanimité par l'organe délibérant
Décision modificative n°2 : Affectation des résultats au BP 2024
- DELIBERATION n° 2024-011- approuvée à l'unanimité par l'organe délibérant
Nouvelle délégation de pouvoir consentie au Président l'autorisant à contracter des emprunts, pour le Syndicat, dans la limite de 500 000.00 €, nécessaires au financement d'investissements prévus lors des votes du budget ainsi qu'aux opérations financières utiles à la gestion de ces emprunts.

Fait à Tournan-en-Brie, le 24 septembre 2024

Le Secrétaire de Séance,


Pascal FOLLIOT



Le Président,


Guy USSEGLIO-VIRETTA